

RAPPORT MORAL 2023

Assemblée Générale 30/05/2024



Bonjour à Tou.te.s,

Comme chaque année, il me revient en tant que Présidente, de rédiger le rapport moral en amont du rapport d'activité de l'année écoulée. Grâce à son envoi par mail, il y a une semaine, vous l'avez déjà découvert et aussi par la déambulation que vous venez d'opérer en découvrant les quatre Pôles : Ressources, Interconnaissance et Participation des Apprenants, Projets Collectifs & Mobilisation.

Toutefois, avant tout, il me paraît important et indispensable de rappeler en quelques mots que CORAPLIS créée en 2010 continue sans relâche à s'appuyer sur la CHARTE COMMUNE rédigée collectivement en 2016 que les 46 Associations adhérentes et les 5 membres associés individuels ou collectifs ne cessent d'incarner au travers des actions qui sont menées auprès des publics accompagnés dans les territoires ruraux, péri-urbains et urbains.

Autres composants de l'A.D.N. de CORAPLIS, ce sont aussi ses engagements

- à représenter les associations adhérentes et les soutenir auprès des décideurs,
- à mettre en réseau les associations et faciliter les espaces de coopération,
- à encourager et favoriser la formation des intervenants,
- à assurer une veille et diffuser l'information.

L'année 2023 n'a pas été avare en événements compliqués et a mis les associations devant des défis qui malheureusement en a dépassé certaines.

Malgré l'initiative de CORAPLIS aux côtés d'organismes de formation porteurs du dispositif HSP Socle adhérents ou non au réseau de rédiger une tribune pour dénoncer la dérive administrative de ce dispositif, malgré le soutien technique aux salarié·es et administrateur·rices bénévoles des associations, il nous faut malheureusement ce jour constater la liquidation de deux de nos associations membres – l'ALSIV et l'ASERC – ainsi que l'arrêt de l'activité de formation de deux autres – CSC Pont de Seignes et CSC Les Pictons. En tout ce sont 16 salariés licenciés et des territoires orphelins ; sans réponse immédiate pour les personnes en difficultés avec les savoirs de base. Pour CORAPLIS et son réseau, ce sont 4 membres fondateurs, impliqués sur le CA et sur de nombreux projets collectifs qui s'en vont...

En dépit de ces circonstances difficiles, CORAPLIS a continué à s'engager avec énergie pour poursuivre et faire vivre les TROIS priorités du projet associatif renouvelé en 2021, au travers des chemins de changement que nous nous efforçons de construire, sans trop de dérive, afin de tenir le CAP pour le réseau :

- favoriser la reconnaissance des actions, acteurs et actrices de proximité dans leur diversité,

- contribuer à faire évoluer les politiques publiques,
- favoriser les rencontres et l'interconnaissance dans le réseau

2023, ce sont aussi des actions, dont le moteur est une volonté de travail collectif, tant sur le plan **local** (actions niortaises, Infolang sur Poitiers, etc...) que **départemental ou interdépartemental** (Premières Marches sur le 79/86), **régional** (animation du CRIA Nouvelle-Aquitaine sur les 4 départements ex-Poitou-Charentes en collaboration active avec le CLAP Sud-ouest) et **national** (Français pour tou.tes, Chaîne des Savoirs).

Pour ce faire, CORAPLIS a veillé à rechercher et partager de nouvelles ressources, telles que les formations en direction des équipes dirigeantes bénévoles et salariées (avec le soutien du Service Vie Associative du Conseil Régional), ou la création de fiches pédagogiques pour allier l'apprentissage de la langue et l'accès à la santé, etc.

Ce sont aussi des projets collectifs propices à l'échange, à la collaboration, à l'interconnaissance et à la participation active des apprenant.e.s qui ont été menés : Le Labo des Mots se met en scène, l'Espace de discussion auto-géré A1D'C4 (Niort), Témoignages et Vidéos en ligne (Angoulême), sans oublier la Chaîne des Savoirs.

Toutes ces actions, événements et engagements en 2023 prouvent une nouvelle fois la capacité de CORAPLIS à rester mobilisé, à faire vivre nos valeurs et mettre en place les orientations définies dans notre projet associatif.

Toutefois, en tant que Présidente, je ne peux qu'attirer votre attention sur le virage important en matière de vie associative que CORAPLIS a l'obligation de prendre en 2024. Des structures ne sont plus là, de nombreux administrateurs et administratrices sont sortants, il nous faut donc ré-organiser notre organe décisionnaire. C'est pour cette raison que, lors du dernier C.A. ses membres et l'équipe salariée ont réfléchi à une réorganisation qui ne chamboule pas tout mais permet de vous donner envie de vous mobiliser en tant que personne et aussi vos structures. Nous vous l'avons adressée. Vous l'avez reçue. Vous l'avez découverte. Le changement ce n'est pas de vous accabler de réunions supplémentaires, mais de les faciliter grâce à la visio, c'est de créer six références spécifiques. Celles-ci ont l'ambition de permettre au directeur et à l'équipe salariée d'avoir plusieurs interlocuteur et interlocutrice pour échanger, conseiller, etc. Avec une grande souplesse de fonctionnement et faciliter les décisions du C.A.

A priori, il semble que le pari soit gagné... dans quelques instants nous allons découvrir celles et ceux qui ont décidé de s'IMPLIQUER.

Je demeure persuadée que 2024 sera une belle opportunité pour continuer de montrer que nous sommes tous et toutes engagé.e.s pour le mieux vivre ensemble.

Un grand merci à tous et toutes bénévoles, salariée & partenaires.

Jocelyne CONSTANTIN, présidente